

Questionnaire destiné aux Parties à la Convention de Rotterdam

Identification des problèmes rencontrés par les Parties concernant la notification de mesures de réglementation finales

Contexte

Par la décision RC-10/11, la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam a adopté le programme de travail du Comité de contrôle du respect pour la période biennale 2022–2023. L'un des problèmes systémiques que le Comité doit résoudre quant au respect général des dispositions concerne la notification des mesures de réglementation finales en application de l'article 5 de la Convention.

Le Comité a été chargé, sur la base des informations communiquées par les parties, d'identifier et d'examiner les problèmes rencontrés par les Parties concernant la notification des mesures de réglementation finales, et notamment en ce qui concerne les renseignements énumérés à l'annexe I à la Convention de Rotterdam qu'il convient de fournir.

Le Comité de contrôle du respect a tenu sa première réunion du 16 au 18 novembre 2022 à Genève (Suisse). Celui-ci ayant examiné la question lors de cette réunion, **il est demandé aux Parties de faire part de leur opinion concernant les notifications de mesures de réglementation finales** afin de guider les travaux ultérieurs du Comité de contrôle du respect et d'éclairer toutes recommandations éventuelles présentées à la Conférence des Parties. Les Parties sont invitées à répondre aux questions concernant leur pays/organisation.

Les Parties sont invitées à répondre au questionnaire suivant afin de fournir des informations sur les éventuels **problèmes systémiques d'intérêt général pour toutes les Parties** concernant les difficultés rencontrées au niveau de la notification des mesures de réglementation finales, et notamment en ce qui concerne les renseignements énumérés à l'annexe I à la Convention de Rotterdam qu'il convient de fournir.

Instructions à suivre pour remplir et renvoyer le questionnaire

Un **identifiant et un mot de passe** ont été fournis au correspondant officiel de chaque Partie, lui permettant d'avoir accès à un questionnaire en ligne. La Partie aura également besoin du mot de passe pour renvoyer le questionnaire au Secrétariat. Les autorités nationales désignées recevront le questionnaire sans identifiant ni mot de passe. Les autorités nationales désignées et les correspondants officiels devront par conséquent travailler en coopération et en coordination afin de fournir une réponse récapitulative au nom de la Partie lorsqu'ils rempliront ce questionnaire.

Les questionnaires devront être renvoyés au Secrétariat au plus tard le **30 juin 2023**. Toute question de fond relative à ce questionnaire peut être adressée à M^{me} Yvonne Ewang-Sanvincenti (yvonne.ewang-sanvincent@un.org). Toute question informatique relative à ce questionnaire peut être adressée à M. Lalantha Sirisinage (lalantha.sirisinage@un.org).

Nous vous remercions par avance de votre aimable coopération.

I. Notification des mesures de réglementation finales

1. a. Votre pays/organisation a-t-il/elle rencontré des problèmes concernant la communication d'une notification de mesure de réglementation finale au Secrétariat ?

Non Oui

Dans l'affirmative, veuillez indiquer lesquels :

- Incertitude quant à l'adresse à laquelle envoyer la notification (adresses électroniques, etc.)
- Problèmes quant à l'habilitation à communiquer la notification
- Autres problèmes (Veuillez préciser) :

1.b. Votre pays/organisation a-t-il/elle rencontré des problèmes à la suite de la communication d'une notification de mesure de réglementation finale [Hyperlien vers la définition de « mesure de réglementation finale » figurant à l'article 2 de la Convention] au Secrétariat ?

Non Oui

Dans l'affirmative, veuillez indiquer lesquels :

- Questions posées par le Secrétariat concernant la vérification des renseignements demandés à l'annexe I
 - Fourniture des renseignements demandés à l'annexe I
 - Fourniture de la documentation à l'appui
 - Autres problèmes
- (Veuillez préciser lesquels : _____)

II. Préparation et adoption des mesures de réglementation finales

2. a. Votre pays/organisation a-t-il/elle pris des mesures de réglementation finales ?

Non Oui

2. b. Les lois ou autres mesures adoptées par votre pays/organisation afin de mettre en application la Convention exigent-elles que soient effectuées des évaluations des risques ou des dangers ?

Non Oui

Dans l'affirmative :

Veuillez fournir des informations complémentaires sur votre manière de procéder, par exemple l'utilisation d'informations passerelles

Veuillez donner des précisions sur toutes difficultés éventuelles rencontrées par votre pays/organisation lors de la réalisation de ces évaluations ?

2. c. Avez-vous rencontré des problèmes lors de la préparation et/ou de l'adoption de mesures de réglementation finales ?

- Non Oui

Dans l'affirmative, veuillez indiquer lesquels :

Problèmes institutionnels ou de gouvernance :

- Échange d'informations et coordination entre les parties prenantes nationales
- Absence de mécanisme de coordination et de communication
 - Manque de sensibilisation
 - Mandats, rôles et responsabilités qui se chevauchent ou sont mal définis
- Établissement des priorités, par ex. délais impartis/ressources allouées
- Manque de ressources humaines
 - Manque de ressources financières
 - Pas établi comme une priorité

Problèmes relatifs aux informations à fournir dans le formulaire de notification des mesures de réglementation finales (actions préalables à la communication au Secrétariat) :

- Recueil des renseignements demandés à l'annexe I
- Identité du produit chimique soumis à la mesure de réglementation finale (Section 1 du formulaire de notification)

Veuillez préciser, par ex. identification des appellations commerciales :

- Informations sur la mesure de réglementation finale (Section 2 du formulaire de notification)

Veuillez préciser :

- Propriétés du produit chimique (Section 3 du formulaire de notification)

Veuillez préciser :

- Autorité nationale désignée (Section 4 du formulaire de notification)

- Autres problèmes* (veuillez préciser) :

Veuillez indiquer si vous avez rencontré plus de difficultés pour l'une ou l'autre des catégories de produits chimiques :

- Produits chimiques industriels
- Pesticides
- Les mêmes pour les deux groupes

Dans ce cas, veuillez fournir des informations complémentaires [L'encadré s'affichera si l'une des cases ci-dessus est cochée]

2. d. Votre pays/organisation utilise-t-il/elle des outils, orientations et documents de la Convention de Rotterdam lors de la préparation des mesures de réglementation finales ?

- Non Oui

Dans l'affirmative, veuillez indiquer lesquels :

- Boîte à outils d'évaluation pour des mesures de réglementation finales
- Boîte à outils de la FAO pour l'homologation des pesticides (Outil d'évaluation des informations sur les produits chimiques (Outil EIPC))
- Base de données de MRF
- Circulaire PIC
- Kit de ressources en ligne
- Profils des pays Parties à la Convention de Rotterdam
- Autres orientations

(Veuillez préciser lesquelles : _____)

Avez-vous jugé que certaines informations dont vous auriez eu besoin pour faciliter la préparation de la mesure de réglementation finale n'étaient pas disponibles ?

- Non Oui

Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions :

2.e. Votre pays/organisation a-t-il/elle rencontré des problèmes au niveau de l'adoption d'une mesure de réglementation finale ?

- Non Oui

Dans l'affirmative, veuillez indiquer lesquels :

- Accord d'un degré de priorité élevé à l'adoption de la mesure
- Sensibilisation des décideurs
- Manque de données scientifiques pour la prise de décision
- Absence de base juridique pour la prise de décision
- Manque d'autres informations
- Autres problèmes (Veuillez préciser) :

(Veuillez préciser lesquelles : _____)

III. Autres problèmes rencontrés concernant les mesures de réglementation finales

Veuillez utiliser l'espace prévu ci-dessous pour fournir des informations sur tous problèmes rencontrés dans le cadre des mesures devant être prises avant la communication de la notification de la mesure de réglementation finale, ou à la suite de la préparation et de la communication des notifications de mesures de réglementation finales, qui n'auraient pas été couverts par les questions ci-dessus

IV. Informations sur la personne chargée de communiquer le questionnaire

Partie :

Nom de la personne qui a rempli le questionnaire :

Fonctions :

Institution :

N° de téléphone :

Adresse électronique :

[La date de communication est automatiquement enregistrée par le système en ligne]

Si vous ne souhaitez pas retourner le questionnaire maintenant, vous pouvez cliquer sur le bouton [« Sauvegarder le travail en cours »] et quitter le questionnaire.

[Mot de passe de communication]

[Page de sortie]

Merci de votre participation. Vos réponses ont été sauvegardées.